

« Des choix douloureux mais inévitables »

Grincements de dents au sujet des nouveaux contrats-programmes.

Des perdants,
des gagnants
et... des privilégiés.

• **Xavier DISKEUVE**

Qui émet les avis attribuant ces contrats-programmes et leur montant (ou les refusant)? Une commission de la Fédération Wallonie-Bruxelles dénommée « Conseil de l'art dramatique » où siègent 12 personnes avec un mandat de 5 ans renouvelable une fois.

Parmi celles-ci, il y a Mathieu Noël, il est aussi directeur artistique du Festival Au Vert, organisé depuis 17 ans à Silly. Un festival convivial, engagé et budgétairement modeste (il reçoit 30000 euros de subside) mais qui...n'a pas obtenu le contrat-programme qu'il espérait! Preuve que siéger n'est pas la garantie d'être aidé? « En réalité, mon festival a été classé en interdisciplinaire, et ce n'est pas mon instance qui a analysé notre demande ».

Des semaines entières en commission, à côté de son travail

Si cela avait été le cas, Mathieu Noël l'assure, il se serait retiré pendant la délibération : « *Cela va de soi. D'ailleurs, dès les premières rencontres, chacun des membres met au clair les dossiers pour lesquels il aura un conflit d'intérêts* ».

Si la commission se veut un panaché de professionnels expérimentés du secteur, mais aussi de représentants d'associations professionnelles ou de tendances politiques ou philosophiques, on y trouve quelques « poids lourds » du secteur (les patrons du Théâtre de Namur, du Théâtre Le Public, du Manège de Mons...).

Sans entrer dans le secret de la délibération, Mathieu Noël souligne l'énorme travail que représente l'examen de ces 300 dossiers : « *Moi, je suis dans la vie réviseur d'entreprise indépendant, et je peux aménager mes horaires. Mais ce travail d'examen des dossiers représente un travail énorme. L'équivalent de plusieurs mois de travail, avec des réunions mensuelles, qui deviennent hebdomadaires, et puis des semaines entières de sessions. Et cela alors que chacun fait ça à côté de son travail* ».

Mathieu Noël concède que la façon d'annoncer les résultats n'a pas été la plus heureuse : « *On n'a livré dans la presse que la liste de ceux qui ont reçu un avis positif. Cela donne l'impression d'un feu d'artifice de bonnes nouvelles. C'est ensuite qu'on se rend compte que beaucoup*

n'y sont pas, mais par déduction car la liste des refusés n'est pas livrée ».

Pour le membre du Conseil, si certaines décisions semblent injustes, elles sont parfois inévitables : « *le spectateur aime des lieux et des artistes, mais il ne connaît pas l'envers du décor et la gestion de certains établissements. Tout cela, le Conseil l'examine. Et chaque demandeur est mis à nu, via sa gestion et sa comptabilité, tout ça est examiné du mieux possible, et en tenant compte des décrets. Et si certaines acceptations semblent couler de source, à l'analyse des dossiers, certains refus allaient de soi eux aussi* »

Nuance encore importante à apporter : la ministre (la cdH Alda Greoli) ne suivra pas forcément les avis de la commission. Pour certains recalés, il reste une lueur d'espoir.

Avoir un contrat-programme, est-ce à ce point une question de vie ou de mort? « *Souvent mais pas toujours, mais c'est sûr que c'est une sécurité, une visibilité budgétaire pour 5 ans. Quand vous dirigez un théâtre, vous élaborez votre programmation quasi deux ans à l'avance. Donc c'est bien de savoir que pour 5 ans, vous pourrez compter sur une somme d'argent stable. En cas de refus, vous pouvez essayer de vous rabattre sur une demande d'aide pluriannuelle, qui vaut pour 2 ou 3 ans mais, à montant égal, c'est déjà beaucoup moins confortable.* » ■

VITE DIT

Près de 5 000 signataires déjà pour sauver le Magic Land Circus

Il recevait 130 000 euros par an, et il ne demandait qu'à garder cette subvention. **Le Magic Land Théâtre, basé à Schaerbeek et qui existe depuis 40 ans** a appris « par la presse » que son contrat-programme n'a pas été renouvelé. Une catastrophe pour cet établissement qui s'est toujours voulu la filiale belge des Monty Python's. Le subside représentait un tiers de leur budget. Selon son patron Patrick Chaboud, les emplois permanents sont menacés.

>https :

www.petitions24.net/sauvons_le_magic_land_theatre

Pétition aussi pour le Théâtre Poème 2

Autre victime (parmi d'autres), le **Théâtre Poème 2, situé rue d'Écosse à Saint-Gilles**, se retrouve aussi « rayé du paysage culturel » après 50 années d'existence. Malgré un spectacle solo d'Angelo Bison qui a cartonné à Bruxelles et à Avignon. À l'étranger, « on croira à une blague belge ! ».

>https ://www.petitions24.net/sauvez_le_theatre_poeme_2

Dix membres sur 12 du Conseil de l'Art dramatique n'auront pas siégé pour rien !

Même si c'est une lourde charge, est-il intéressant de siéger au fameux Conseil de l'Art dramatique ? Pour la plupart des membres, cela semble un investissement de temps utile puisqu'ils ont vu la subvention de leur établissement augmentée, parfois de façon assez importante (même si nous ne doutons pas un instant qu'ils se sont retirés pendant qu'on délibérait sur leur établissement !)

– **Stéphane Olivier** est membre du **collectif théâtral Tranquinquennal**, compagnie dont le contrat programme passe de 224 214 euros par an à 240 000 (+ 15 781)

– **Nicolas Dubois** est directeur administratif et financier du **Théâtre des Tanneurs** (mal en point pourtant avec les accusa-

tions de harcèlement qui plombent son directeur David Strassberg) qui passe de 885 654 euros à 950 000 (+64 346).

– **Jean-Michel Frère** dirige la **Compagnie Victor B** à Namur laquelle passe de 125 267 euros à 150.000 euros (+ 73 000)

– **Michel Boermans**, coordinateur du **Théâtre Océan Nord** (et qui préside le Conseil) passe de 492 247 euros à 500 000 (+ 38 765)

– **Patrick Colpé**, directeur général du **Théâtre royal de Namur**, voit le contrat-programme de son établissement monter de 806 357 euros à un million (+ 193 643)

– **Michel Kacenenbogen** voit passer son **Théâtre Le Public** d'1 851 300 euros à 2 000 000 (+ 148 700)

– **Philippe Dumoulin**, représentant du **Théâtre action** passe de 87 176 euros à 90 000, c'est la plus petite progression des siégeants (+ 2 824)

– **Stéphane Ledune** est directeur technique du **Théâtre de la Place des Martyrs** qui monte de 884 866 euros à 970 000 (+ 85 134)

– **Bénédicte Dekeyser** a été assistante à la direction de l'**Atelier Théâtre de Louvain-La-Neuve** qui passe de 1 780 881 à 2 millions d'euros (+ 219 142)

– **Daniel Cordova** est directeur du Festival au Carré et responsable artistique des activités théâtrales au **Manège à Mons**, lequel monte de 5 338 000 à 5 400 000 euros (+ 62 000)

Citons les deux derniers membres : **Alain Leempoel**, lui, est

entrepreneur de spectacle mais pas à la tête d'un théâtre ou d'une compagnie demandeuse ; **Mathieu Noël**, lui, est directeur artistique d'un festival (Théâtre au Vert à Silly, lire ci-dessus) dont la demande de contrat-programme a été...éconduite par une commission voisine !

Chacun pour soi ?

On peut quand même se demander comment vivent de l'intérieur certains membres de ce Conseil qui voient leurs moyens déjà considérables augmenter encore, cependant que des confrères seront purement et simplement « rayés des tablettes » et ramenés à la case départ. Si ce n'est pas la politique du « chacun pour soi », ça y ressemble fortement. ■ **X.D.**